**Dixième assemblée citoyenne de ICI St-Robert**

**Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 14 juillet 2015**

Centre communautaire de Saint-Robert

358, avenue Sirois à Rimouski

*Présences (9)* :

Claire Dubé, Martine Canuel, Raphaël Arsenault, Ginette Levesque, Cynthia Côté, Stacy Mauve, Michel Pigeon, Arlène Cotton et James Caveen.

*Ordre du jour proposé :*

1. Accueil
2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2015
5. Suivi au procès-verbal
   - 5.1 Coop Paradis
   - 5.2 Fête du quartier 9 août : implication d'ICI St-Robert
   - 5.3 Fete des voisins
6. Informations :
   - 6.1 Comité de développement et aménagement durable
   - 6.2 Comité Parc Lepage
   - 6.3 Comité Fête des voisins
   - 6.4 Comité WEB – communications
   - 6.5 Comité réseautage
   - 6.6 Fondements (textes)
   - 6.7 cour d'école
7. Sujets divers
   - 7.1 Autonomie envers la ville
8. Prochaine assemblée
9. Levée de l'assemblée

1. Accueil

La réunion débute à 19 h.

2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps

Raphaël propose d'animer la rencontre. James s'occupe de la prise de notes et Arlène est nommée gardienne du temps.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point «5.3 Fête des voisins» est enlevé.
Le point «6.3 Comité Fête des voisins» est remplacé par «6.3 Cour d'école».
Les points :

7.2 75 ans de Saint-Robert
7.3 Entraide entre citoyens
7.4 Agrandissement de l'assemblée citoyenne aux autres quartiers
7.5 Quorum

sont ajoutés à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2015

Un appel de pages est fait pour l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée. Il n'y a que quelques coquilles à corriger. L'adoption du procès-verbal est proposée par Arlène, appuyée par James. Adopté à l'unanimité.

James fera parvenir les corrections à apporter à Susan.

5.Suivis au procès-verbal

**Coop Paradis :** Raphaël nous informe qu'il a eu une entente avec la Coop Paradis. La Coop doit vendre pour environ 150 $ d'alcool en trois heures pour que notre 4 à 7 soit profitable. La Coop s'occupe de l'affichage et de la publicité. S'il y a un manque à gagner, il sera comblé par l'assemblée citoyenne. On lance le tout pour une activité le 4 septembre.

**Fête de quartier du 9 août :** Claire nous informe que la Fête de quartier sera annulée cette année, faute de relève au sein de la Corporation des loisirs de St-Robert. L'annulation de la fête permettra de passer un message à la population que la corporation a besoin de relève pour continuer de fonctionner. Émilie St-Pierre, responsable de l'animation communautaire à St-Robert, va émettre un communiqué de presse pour informer la population de la cause de l'annulation de l'événement.

Stacy Mauve demande des information concernant le fonctionnement de la Corporation et comment on peut y participer. La Corporation se rencontre à tous les deux mois pour planifier, entre autres, la fête de quartier et la fête de Noël. Si on veut participer, il faut contacter Émilie St-Pierre.

**Fête des voisins** : Arène mentionne que bien que beaucoup de travail ait été fait pour organiser la fête des voisins, il n'y a pas eu de participation. Il faudra que la prochaine fête des voisins se tienne sur la rue et non dans la cour d'école.

## 6. Informations

### 6.1. Comité développement durable

Le comité s'est rencontré le 7 juillet dernier.

**Politique de l'arbre** :
Certains membres du comité se sont présentés à la ville pour l'inciter à mettre en place une politique de l'arbre où on leur a dit que c'était beaucoup de travail et que ce n'était pas dans les priorités du département d'urbanisme. Cependant, l'adoption d'une politique de l'arbre est déjà inscrite au plan d'urbanisme actuel.

Claire a donc écrit à Anne Barrette de la ville pour savoir quand la politique serait mise en place et si la ville était ouverte à l'idée d'un comité consultatif comme celui de Ste-Julie. Selon la réponse obtenue, la politique sera adoptée à court terme, soit environ cinq ans, et la ville va contacter la municipalité de Ste-Julie pour voir comment elle a procédé avec son comité consultatif.

Susan Dresja indique qu'elle va entreprendre des démarches afin de siéger au comité consultatif d'urbanisme de la ville.

**Dons d'arbres** :
L'association forestière BSL fait des dons d'arbres. Il serait aussi envisageable de faire une pouponnière d'arbres au jardin communautaire de parc Lepage.

**Jardinage urbain** :
La ville est disposée à fournir des bacs pour les terrains et commerces si les citoyens sont prêts à s'impliquer dans le projet. On fera une relance à la ville en février.

**Transport actif** :
Il y a de nombreux problèmes de cohabitation automobilistes-cyclistes, en particulier aux intersections. On mentionne la possibilité de tenir des activités de sensibilisation une fois par mois. À suivre.

**Transport des matières dangereuses par train** :
Si le projet de port pétrolier de Belledune se concrétise, il passera plus de 200 wagons citernes par jour au centre-ville de Rimouski.

Stacy Mauve propose d'écrire une lettre à la ville pour connaître sa position et ses intentions face à ce problème imminent.

6.2. Comité Parc-Lepage

La ville a engagé une firme et un chargé de projet afin de définir les orientations à donner au parc Lepage. Un rapport sera déposé à la fin du mois d'août. Claire va proposer qu'un processus consultatif soit mis en place afin que les citoyennes et citoyens aient leur mot à dire au sujet de la vocation future du parc.

Concernant le jardin communautaire, la ville n'a pas eu le temps de défricher le terrain. Claire va faire une demande officielle pour que le terrain soit labouré avant l'automne.

6.3. Cour d'école

Claire nous informe que la commission scolaire n'est pas disposée à montrer le plan d'aménagement de la cours d'école au comité Cour d'école. Selon Karl Ruest, ce projet avance lentement. Raphaël propose que le comité lui réponde que la cour d'école appartient à tout le mode. Claire va relancer le comité.

6.4. Comité WEB – communications
Martine nous informe que le site Facebook est à jour et que des photos y ont été ajoutées. Afin de créer un effet d'entrainement, elle aimerait que chacun aille sur le site Facebook afin d'y mentionner son intention de participer à la prochaine assemblée citoyenne.

Elle nous mentionne aussi qu'en vue de l'assemblée de ce soir, il y a eu des annonces dans les journaux locaux  deux semaines consécutives.

Le comité communication propose de prendre en charge le processus d'invitation aux assemblées citoyennes.

6.5. Réseautage

Les membres du comité, Claire et Ginette, font le tour du quartier depuis l'automne passé afin de rencontrer tous les  commerçants et fournisseurs de services. Ceci nous permettra de dresser un portrait socio-économique de St-Robert.

Ginette va faire parvenir la liste complète des entreprises du quartier au comité WEB.

6.6. Fondements

Arlène présente une proposition de texte visant à décrire le «But général» de l'assemblée citoyenne. On propose le texte suivant :

> «Faciliter l'engagement des citoyennes et citoyens dans l'amélioration de la vie de leur quartier.»

James mettra le texte sur le site web de l'assemblée.

Arlène propose qu'on organise un atelier avec une animatrice externe afin de nous aider à nous structurer et élaborer nos status et règlements. Elle a déjà contacté Guylaine Bélanger qui serait prête à animer un tel atelier. Pour que l'atelier soit profitable, il devra y avoir beaucoup de participants. Tout le monde est d'accord pour tenir l'atelier au cours de l'automne.

## 7. Sujets divers

7.1. Autonomie envers la ville

Ce point est reporté.

7.2. 75 ans de St-Robert

Martine nous informe qu St-Robert fêtera ses 75 ans en 2016. On pourrait former un comité pour mettre en place une activité.

Claire va contacter Denise Dumais de la Fabrique ainsi que la Corporation des loisirs.

À suivre.

7.3. Entraide entre citoyens

Caire mentionne que les rénovations de la rue Saint-Jean-Baptiste entrainent des pertes de revenus pour les commerçants. Il serait important de rappeler aux citoyens d'encourager les commerces locaux. Claire va rédiger un message à cette fin qui sera envoyé aux membres de la liste de distribution d'ICI St-Robert.

7.4. Agrandissement de l'assemblée citoyenne aux autres quartiers

Raphaël souhaite qu'on invite des résidents d'autres quartiers à nos assemblées citoyennes. Ceci aurait pour but de faciliter la fondation d'assemblées citoyennes dans les autres quartiers de Rimouski.

Point à mettre aux prochains ordres du jour : «Fondation d'autres assemblées».

7.5. Quorum

James demande si l'idée d'établir un quorum est pertinente dans le contexte d'une assemblée citoyenne. Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'atelier proposé par Arlène au point 6.6.

## 8. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 11 août 2015 à compter de 19 h. au centre communautaire de St-Robert.

## 9.Clôture de l'assemblée

La réunion se termine à 21 h 25.

James Caveen, secrétaire pour la 10e Assemblée citoyenne de St-Robert.